

Facturation électronique et déclarations : comprendre et s'organiser (prades, 1/2j)

OBJECTIFS

Connaître les obligations actuelles en termes de déclaration, de facturation et les changements apportés par la facturation électronique.
Cibler les modifications de pratiques nécessaires pour la mise en conformité selon un retro-planning, maintenant et à venir.
Identifier les plateformes disponibles adaptées à son besoin selon des critères de choix.

ENJEUX

Il est impératif pour les agriculteur-riche-s de bien connaître les obligations déclaratives, auxquelles se rajoutent celles liées à la facturation électronique. Cette connaissance du cadre de la réforme de la facturation électronique leur permettra de comprendre les potentialités des outils utilisables pour sa mise en place (PA, logiciel de facturation, logiciel de caisse), ainsi que leur interopérabilité. Il sera alors possible de se saisir d'une réforme à priori contraignante pour l'utiliser comme moyen de progression dans leurs pratiques déclaratives (TVA), et d'organisation au quotidien pour la facturation et la gestion commerciale.

CONTENU

Apports sur la réforme sur la facturation électronique et les obligations qui en découlent : contexte, objectifs, vocabulaire (PA, e-invoicing, e-reporting), calendrier, délais déclaratifs. (1h30)

Appropriation à l'aide d'un schéma d'analyse des besoins pour se situer et faire son propre diagnostic. Principes de l'interopérabilité (transferts de données entre les différents outils disponibles). Présentation d'une sélection de PA.

Intégration des besoins d'interopérabilité dans le choix des outils à utiliser pour mettre en oeuvre la réforme. Méthode d'élaboration d'un retro-planning. (2h00)

Bilan et évaluation de la formation. (0h30)

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.

Remise d'une attestation/certificat de réalisation à la suite de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

Prérequis : aucun

Date de mise à jour : 27/04/2026

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
25/06/2026	dates et horaires à voir avec votre formateur.ices Terres vivantes, Maison des Entreprises 66500 Pyrénées-Orientales	Anais Morin et/ou Noémie Bouthier, Théophile Théry et/ou Hervé Bessière, formateurs-rices spécialisé.es en gestion à Terres vivantes

THÈMES

Création d'activité / diversification

Gestion d'entreprise

FINANCEURS

VIVEA

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Terres Vivantes

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 182 €

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Noémie Bouthier
terres.vivantes.66@gmail.com
theophile.thery.tv@gmail.com
Théophile Théry
Tel : 07.43.44.34.41
N° d'organisme de formation :
91340637024

SATISFACTION : 100

NOTE : si possible, prévoir un ordinateur portable

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))